

# Femmage

---

MAIR VERTHUY

*In this article, the author discusses the major achievements of Doris Anderson's life, and her struggle for the economic, social and political independence of women, with her own life serving as an example of her beliefs. Having been asked to write about the impact Doris had on francophone Québec, the author argues that two solitudes continue to exist: Doris Anderson is not well-known to the French-speaking population but then, she argues, English Canada also knows very little about Québec heroines, some of whom she names. She underlines more than once the importance of the task still ahead of us: ensuring that information about women's struggles and achievements permeates the whole of Canada and crosses linguistic and cultural barriers.*

Il y a vingt-cinq ans, à l'époque où toutes les négociations autour de la Charte des Droits et Libertés tiraient à leur fin, j'étais encore Directrice de l'institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia à Montréal. Je me souviens encore combien dans cette enceinte la tension montait au sujet de l'égalité des droits pour les femmes, égalité qui était loin d'être acquise. Ces messieurs à Ottawa—et certaines femmes, hélas—ne comprenaient nullement le besoin d'un tel affranchissement. Dans leur tête, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.... Nos ongles ont certes souffert, nos cheveux trahissaient notre inquiétude, nous mangions et buvions de façon effrénée afin de mieux repousser l'angoisse. Nous pensions à tant d'efforts fournis par tant de femmes, dont nous, professeures, membres du personnel et étudiantes de l'institut. Et soudain la nouvelle est tombée. Le délire. Nos droits seraient enfin reconnus; nous serions dorénavant des citoyennes à part entière; notre monde changeait.

Et cette révolution, nous la devons, nous la devons, à Doris Anderson. Elle ne l'a pas réalisée toute seule, mais elle en était l'inspiration; elle a su animer la lutte, s'entourer de co-conspiratrices, convaincre le Premier Ministre et d'autres encore qu'il serait plus simple quand même de céder sur ce point que de continuer à faire face à la détermination

de toutes ces Canadiennes qui refusaient d'accepter plus longtemps leur statut d'inférieure. Merci, Doris.

Sa lutte ne s'est pas arrêtée là. Nous lui devons bien autre chose, bien sûr, dont le démarrage de la lutte pour la parité. Mais me trottait dans la tête cette image de l'Institut Simone de Beauvoir et de la nouvelle exaltante qu'elle nous offrait en quelque sorte. Vous connaissez le reste.

C'est ici quand même que je me permets de signaler l'étrange coïncidence que nous vivons actuellement. Au mois de février 2007, j'ai assisté à un colloque organisé par l'Institut pour les études canadiennes de McGill pour marquer les 25 ans de notre Charte des Droits et Libertés. La mort de Doris Anderson a suivi de près cet événement. Le colloque était à la fois intéressant et un peu effrayant. Les femmes brillaient surtout par leur absence! Le choix de certains conférenciers Les 25 ans de la Charte et de notre changement de statut, la disparition de Doris puis l'intention annoncée de ce Premier Ministre de reconsidérer la Charte et d'y apporter les changements qu'il juge nécessaires, pouvait certes étonner: un collaborateur de Stephen Harper qui ne faisait qu'aligner les réalisations de celui-ci; le représentant d'une association religieuse (The Canadian Centre for Cultural Renewal) qui réprouvait fortement toute société non fondée sur une croyance religieuse; un débat entre deux juges, l'un, l'Honorable Ian Binnie de notre Cour Suprême, l'autre Antonin Scalia de la Cour Suprême américaine. Celui-ci affirmait de façon très ferme que toute charte devait être appliquée selon les conditions qui régnaient lors de son adoption. On comprend ce que cela veut dire pour les choix sexuels, l'avortement, les droits des minorités, le mariage gai, la planification familiale et ainsi de suite. Les actes du colloque sont à lire. Nous étions nombreux à la fin à nous inquiéter au sujet de notre Charte et à subodorer, à tort peut-être (il faut l'espérer) des intentions nocives à Ottawa la concernant. Aux armes, Citoyennes. Ce n'est pas le moment de trahir toutes les années d'efforts fournis par Doris et tant d'autres Canadiennes. Soyons vigilantes.

On m'a invitée surtout à parler de Doris Anderson au Québec. En essayant de répondre à cette question, je me suis retrouvée de nouveau devant les deux solitudes. De part et d'autre des frontières du Québec, nous n'avons pas toujours les mêmes héroïnes. Ottawa est loin, au sens propre et au sens figuré. Elles n'étaient pas, ne sont pas nombreuses, les féministes québécoises francophones qui connaissaient Doris Anderson ou qui s'en souviennent. On peut en proposer bien des explications mais le fait demeure.

Il est clair, quand je racontais son histoire ou parlais de tout ce que nous lui devions, que la réponse unanime était positive, enthousiaste même. «Comment se fait-il que nous ne la connaissions pas ?» Question fréquemment posée. Effectivement elle mérite mieux. À nous féministes, de tout mettre en œuvre pour combler les lacunes qui minent notre force collective.

Quelle femme merveilleuse! Née illégitime, quelque peu marginale et certainement rebelle dès sa première enfance. Heureusement pour nous! Sa vie durant, elle s'est battue pour l'autonomie des femmes, économique, sociale et politique. Institutrice à 19 ans, elle a économisé pour pouvoir s'offrir des études universitaires et pour poursuivre, non sans difficulté au départ et avec une longue interruption, une carrière de journaliste. Mariée et mère de deux enfants, à une époque où les épouses étaient censées se contenter d'une vie domestique, elle n'a jamais cessé de travailler à l'extérieur afin de maintenir son indépendance. Doris Anderson a fait du magazine *Châtelaine* une des premières grandes revues féministes en Amérique (comme le fera Fernande Saint-Martin vers la même époque, pour la version francophone.) Jusqu'à la fin, Doris Anderson a continué sa lutte pour les femmes mais l'apogée de sa carrière fulgurante a sans doute eu lieu quand elle a claqué la porte à la Commission consultative canadienne sur le Statut de la Femme parce que le gouvernement était rétive à l'idée de garantir les droits des femmes. S'ensuivit une immense campagne d'une mer à l'autre et Doris, avec toutes ses militantes, a eu gain de cause. L'on nous a enfin garanti, dans la Charte, les mêmes droits qu'aux hommes. Enfin! Il nous en faut plus, des femmes de ce genre!

De son côté, le Canada anglophone ne connaît pas plus, sans doute, les grandes femmes qui ont marqué même la récente histoire du Québec. Madeleine Parent, mieux connue à Toronto qu'à Montréal jusqu'à ce que cette immense militante revienne s'installer au Québec, constitue sans doute une exception à cette règle. Ainsi d'ailleurs, du moins je l'espère, la très grande Thérèse Forget-Casgrain. Pensons alors à la Sénatrice Lucie Pépin qui s'est tant battue toute sa vie pour la cause des femmes et des démunis et qui a commencé en 1966 par une lutte farouche en faveur du planning familial, au Québec puis au Canada anglais. Marie-Andrée Bertrand, professeure, criminologue, soutenant toujours la prévention et l'éducation

plutôt que la punition, qui a siégé (seule femme) sur la Commission LeDain sur l'usage non-médical des drogues, pour conclure en dénonçant dans un rapport minoritaire la prohibition des drogues. Présidente d'un mouvement international pour l'abolition de la prohibition des drogues, elle figure en 1994 sur la liste des candidats pour le Prix Nobel de la paix. On ne peut certes pas oublier Simonne Monet-Chartrand. Il est quasiment impossible de dresser une liste complète de ses activités. Féministe, pacifiste, anti-militariste, nous la trouvons au Québec, parfois au Canada anglais, à l'échelle mondiale, en train de lutter et de militer partout où les droits sont bafoués. Pensons aussi à Juanita Westmoreland-Traoré, Québécoise avec des racines en Guyane alors que les autres femmes mentionnées ici appartiendraient à la catégorie «de souche.» Bardée de diplômes, elle est bien connue pour le rôle important qu'elle a joué dans l'établissement du Conseil des communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, dont elle a assumé la présidence de 1985 à 1990. En 1995, elle était conseillère des Nations-Unies auprès de la Commission de Vérité et de Justice en Haïti. Première juge noire à la Cour du Québec, Chambre criminelle et pénale et Chambre de la jeunesse, elle s'est toujours consacrée avec vigueur et enthousiasme aux droits et à l'intégration de toute personne se trouvant écartée de la société et privée de justice. Puis, ne nous quittons pas avant d'avoir reconnu la contribution extraordinaire de l'ex-Sœur Monique Dumais, co-fondatrice de L'Autre Parole, une collective de femmes féministes et chrétiennes de Rimouski actives au Québec depuis 1976. Ces femmes, sœurs pour la plupart, même si elles sont plusieurs, à l'instar de Monique Dumais, à s'être depuis laïcisées, ont milité, militent encore, pour transformer l'Église de l'intérieur. Elles ont connu un réel succès (mais encore insuffisant!). Leur bulletin se publie encore.

C'est une liste bien partielle (et un peu partielle?) que je dresse ici; que toutes celles qui n'y figurent pas me pardonnent; il manque et le temps et l'espace. Mais profitons de ce femmage offert à Doris pour reconnaître aussi d'autres «héroïnes» et apprenons toutes à mieux nous connaître. Nous allons en avoir besoin car rien n'est gagné définitivement.

*Mair Verthuy, Première Directrice, Institut Simone de Beauvoir, Distinguée professeure émérite, Université Concordia, Membre, Conseil des Montréalaises.*

## LET'S FOLLOW QUEBEC'S LEAD ON CHILD ABUSE

*Chatelaine*, Editorial, March 1975

When dogs are beaten or starved they howl and neighbors report their condition to authorities. The owners are fined and sometimes go to jail. The Humane Society is vigilant in looking after abused or abandoned animals.

But babies only whimper when they are beaten up by adults. They can't tell anyone about the terrible things that they have endured—about being thrown against walls, having their hands and feet burned. They can't tell anyone about being left for hours alone in the cold and dark, or about the screaming insults they have had flung at them from the very people they should be able to turn to for protection—their parents. Often they don't even realize that life can be any other way. And society is so shocked by the idea of an adult, especially a parent, emotionally shredding and physically ravaging a child, that we don't want to believe it happens even when the evidence is brutally clear. Doctors, coroners, social workers, often suspect a child has been beaten but rarely do they report the case. Neighbors are even more reluctant to interfere.

When *Chatelaine* first wrote about this subject in 1960 in one of the first articles on child battering to appear anywhere, we had a lot of readers writing in to complain that we were being sensational. These horrors couldn't happen—not in affluent Canada. It took about five years before the different provinces started passing legislation requiring people to report suspected cases. Now most provinces have legislation requiring anyone who suspects a child is being battered or abused to report the information to the Children's Aid Society or the police. But the legislation doesn't work. In her book, *The Battered Child in Canada*, Mary Van Stolk estimated that there are 4,200 to 7,400 child-battering incidents in Canada each year. These figures are probably low. But provincial statistics are ridiculously low and inadequate. In Ontario in the period from 1968 to 1970 only five deaths were reported in a central registry that had been set up to keep track of families with child-battering problems.

Today most authorities think the problem of child battering is increasing. Nor is child battering confined to any single social or economic segment of Canadian life. The battering parent can be a university graduate, and live in a home so beautifully clean and affluent that it could easily be the backdrop for a TV commercial....

That is why the legislation recently passed in Quebec, which requires anyone to report child abuse to special committees, is a real breakthrough in Canada. It makes the denunciation of child abuse compulsory and there are penalties if people fail to report suspected cases....

We know this kind of legislation is effective because in New York city where mandatory laws were introduced, the number of reported cases of child battering tripled in two years. Mary Va Stolk makes the point in her book that unless there are penalties for not reporting child abuse, legislation and committees and records are all ineffective.

Unless the rest of Canada follows Quebec's example and passes tougher laws, many more helpless babies are going to suffer. In this country where there are several strong, well-organized anti-abortion lobbies for the protection of unborn fetuses, why isn't there even one citizen lobby concerned about protecting living human beings that suffer in silence and quite often are slowly tortured until they finally die?

*Doris Anderson, Editor*